



be HUMAN

Label d'Éthique Humaine*

* L'Éthique Humaine reconnaît et prend en compte les capacités, talents et aptitudes créatrices des individus au cœur du projet de l'entreprise, y compris celles du dirigeant. Chaque professionnel qui s'inscrit dans la démarche du label **be HUMAN** met en place les actions qui conviennent et qui sont adaptées à son entreprise.

Le label **be HUMAN** est un label clef en mains qui n'exige pas de démarche d'audit ou de certification à des normes techniques ou de fonctionnement. Il ne relève pas du champ des compétences et savoir-faire techniques. Il est exclusivement réservé aux adhérents **be HUMAN**.

Il est constitué

I - D'une adhésion formelle des entreprises

- Aux 7 valeurs fondamentales et aux 5 postulats de la charte **be HUMAN**
 - Aux 5 règles d'or de la charte d'engagement des professionnels
 - A l'intégralité du processus de conformité défini dans les CGV et CPV du site behuman.world ou behuman.fr
- Ces 3 points sont réunis sur la charte d'engagement signée par les entreprises.

II - D'un filtre à l'inscription

Le formulaire d'inscription complet permet un travail de vérification sur :

- La réalité de l'entreprise, entreprise en cours d'exercice, légalité
- La nature de l'entreprise : taille, secteur et activité vérifiée non douteuse
- Les informations générales relatives à l'entreprise et à son dirigeant

L'adhésion des entreprises dont les informations ne seront pas validées par **be HUMAN** sera refusée.

III - D'un formulaire d'avis des utilisateurs qui sert de garde-fou

Le formulaire d'avis est en ligne sur le site. Il permet à tous : particuliers et professionnels de donner un avis d'appréciation concernant un adhérent – qu'il s'agisse d'amélioration ou d'encouragement.

Le formulaire d'avis : outil d'évaluation et de performance composé de 8 indicateurs convergents pour :

- Détecter les avis malveillants ou visiblement trop positifs
- Des informations qualitatives multifactorielles concernant les adhérents
- Venir en complément des remontées directes telles que : appels, échanges, courriels, courriers ...

Le travail de vérification et d'analyse est réalisé par un modérateur agréé par la fondatrice de **be HUMAN**.

C'est un élément d'invalidation du statut d'adhérent et d'interruption des services **be HUMAN** établi par le processus de conformité spécifié dans les Conditions Générales et Particulières de Vente.

IV - De trois points clefs essentiels, constitutifs du label

• Une charte externe

Une charte externe n'est pas rédigée par et pour une entreprise.

L'adhésion à une charte externe est la démarche volontaire d'un individu, d'une personne physique.

- Un **label multisectoriel** ne répond pas à une initiative de professionnels d'un secteur ou d'une filière pour répondre à une demande liée à un marché.

• Un organisme totalement indépendant

be HUMAN est indépendant et affranchi de conflit d'intérêt économique, financier, social et politique.

be HUMAN est non corporatiste et ne fait partie d'aucun organisme ou organisation de personnes - liées de manière formelle ou informelle - par des objectifs politiques ou financiers.

L'adhésion au label est simple et sans procédures. La validation de l'adhésion se fait sous 7 jours.

→ Le label s'appuie sur la charte **be HUMAN**.